

PRESSE DU 31.10.2010

AVERTISSEMENT - Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est **surligné en jaune**, et d'éventuelles remarques de ma part sont en **rouge**. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. C'est une lettre d'information privée !

Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web - doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes téléchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime !

En diffusant des informations provenant de toutes les régions de la France, chacun pourra se rendre compte de la menace que représentent les éoliennes industrielles. – Occasionnellement, des informations provenant de la Suisse, de la Belgique ou du Canada sont ajoutées.

===== GÉNÉRALITÉS =====

Comuniqué par la FEDNATIONAL

Pour vous distraire ! Un sondage en ligne sur l'Express du 29/10/2010 au 05/11/2010

<http://www.lexpress.fr/opinions/sondages/>

Borloo Premier ministre, c'est... ?



L'EXPRESS.fr

TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFO

Dimanche 31 octobre 2010

VOTRE AVIS

Borloo Premier ministre, c'est...

du 29/10/2010 au 05/11/2010

- | | |
|--------------------------------|-------|
| ■ choisir le meilleur candidat | 2% |
| ■ plausible... | ■ 14% |
| ■ une bonne blague | ■ 33% |
| ■ catastrophique! Surtout pas! | ■ 36% |
| ■ le cadet de mes soucis | ■ 15% |

En cours  | Nombres de votes ✓ : **6277**

Borloo fait pour le moment un top!

--- Une "bonne blague +catastrophique" atteint près de 70% !

--- Le "catastrophique" progresse, ce matin avec 5100 votant le "catastrophique" était de 34%

Vous pouvez voter jusqu'au 5 novembre.

<http://www.lexpress.fr/opinions/sondages/>

===== OFFSHORE - GÉNÉRALITÉS =====
NEANT

===== OFFSHORE - RÉGIONS =====

MÉFIANCE - MÉDOC !!!

Aquitaine - 33 Gironde - 33780 Soulac

Soulac Actus

30.10.2010

<http://soulacactus.blogspot.com/2010/10/des-projets-pour-le-medoc.html>

samedi 30 octobre 2010

Des projets pour le Médoc

Création d'un PNR (Parc Naturel Régional)

Territoire naturel préservé et riches de prestigieux vignobles pour les uns, presque isolée, oubliée, en panne de développement pour les autres, le Médoc espère aujourd'hui avec ce nouveau projet.

Bien que l'acte de naissance vienne d'être voté par les élus du Conseil régional d'Aquitaine, le projet prendra plusieurs années :

- En 2011, un état des lieux portera sur le patrimoine, l'économie ou encore la culture.
- Puis une charte, qui fixera l'avenir du Médoc, sera rédigée.

Les élus médocains ont déjà leur petite idée sur ce qu'ils aimeraient retrouver dans ce projet. Pour Jean-Jacques Corsan, conseiller régional PS et président de la communauté de communes "Coeur de Médoc" : "on sait très bien que notre territoire ne sera jamais un territoire industriel fort, et que pour faire de l'aménagement du territoire, il faudra partir de nos espaces naturels".

Et il y a la définition de ses limites qui divise les élus médocains : avec ou sans les 3 communes de la CUB (Blanquefort, Eysines, Parempuyre) ?

De tout cela, les Médocains vont débattre ensemble pour un parc qui ne verra pas le jour avant 2014.

Implantation de la société Bard-engineering sur le territoire du Grand Port Maritime au Verdon ?

Bard-engineering est un groupe allemand créé en 2003 dont l'objectif est de fournir des solutions complètes dans le domaine de l'éolien offshore : construction, installation et maintenance des éoliennes. Il est à l'origine du premier parc éolien offshore commercial en Europe - 80 éoliennes de 5MW- en cours d'installation au large de l'Allemagne sur des fonds de 40m. Un deuxième parc « Bard » devrait être opérationnel en 2011.

Le site du Verdon semble être l'un des deux sites atlantiques adapté à son objectif, compte tenu de son port en eaux profondes : construction, assemblage, test et mise en place d'éoliennes offshore destinées aux sites français.

Besoins en main d'œuvre avancés par le promoteur : de 150 à plusieurs centaines de postes, plus appel très large à sous-traitance.

DEUX PROJETS CONTRADICTOIRES POUR UN TERRITOIRE ?

Méfiez-vous des Parcs Naturels Régionaux : ils préparent le terrain pour l'arrivée des éoliennes industrielles : voir PNR de la Narbonnaise en Méditerranée (presque 100 machines + off-shore en préparation), le PNR du Haut-Languedoc, etc. etc.
Il faut inscrire dans la charte de ce PNR l'interdiction d'y introduire des éoliennes!

===== RÉGIONS =====

BASSE-NORMANDIE

14 CALVADOS

14710 Rubercy

Ouest-France

31.10.2010

http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Le-projet-d%E2%80%99implantation-de-trois-eoliennes-a-Rubercy-avance_-1570709-----14118-aud_actu.Htm

[Ouest-France](#) / [Basse-Normandie](#) / [Caen](#) / A la une de Caen

Rubercy

Le projet d'implantation de trois éoliennes à Rubercy avance

environnementdimanche 31 octobre 2010



Michel Mariette, maire de la commune (à gauche), et Paul Brannan, chef de projet, ici dans la Zone de développement éolien situé au lieu-dit Les Champs-au-Roy, où un mat de mesure a été installé pour déterminer la force du vent. - **Ouest-France**

Après la commune de Sallen (canton de Caumont-l'Eventé), le lieu-dit Les Champs-au-Roy, situé à Rubercy, à un peu plus d'une dizaine de kilomètres de l'ouest de Bayeux, sera-t-il le deuxième site à accueillir des éoliennes dans le Bessin ? Impossible de répondre pour l'heure. Reste que le projet qui porte sur trois machines avance. Vendredi après-midi, les études d'impacts menées entre 2006 et 2010, nécessaires à la mise en place de tels ouvrages, ont été présentées aux habitants et riverains à la mairie de Rubercy par des membres de l'entreprise Juwi EnR, porteuse du projet. Les trois éoliennes, d'une puissance chacune de 2,3 mégawatts, pourraient assurer la consommation en électricité (cuisson, eau chaude et chauffage domestique) de 7 500 habitants. « **Soit à peu près l'équivalent du nombre d'habitants de la communauté de communes de Trévières** », indique Paul Brannan, chef de projet pour l'entreprise Juwi EnR.

Concernant le calendrier du projet (la mise en service des trois éoliennes est programmée) pour 2013, le permis de construire a été déposé l'été dernier. L'enquête publique sera lancée au printemps 2011. À l'initiative de certains habitants, un collectif de riverains pourrait être créé ces prochains jours, voire prochaines semaines

+++++
CHAMPAGNE-ARDENNE

10 AUBE

Association Laizon Environnement

31.10.2010

Cher ami,

Dans une future revue de presse, il serait peut-être bon de rappeler que le préfet de l'Aube (chef-lieu Troyes, région Champagne-Ardenne) vient de déclarer publiquement à **trois** reprises qu'il va tout faire pour freiner le développement des éoliennes dans son département qui en compte déjà une centaine :

« Les éoliennes, je ferai tout pour m'y opposer ».

Déjà le préfet de l'Eure-et-Loir (Chartres) avait donné un coup d'arrêt dans son département car il estimait qu'il y avait déjà suffisamment d'éoliennes et qu'elles se rapprochaient trop de la cathédrale de Chartres ; et le préfet de Charente-Maritime avait recommandé une distance de 900 m par rapport aux habitations.

Voici les principaux arguments du préfet de l'Aube (voir dans les 3 pièces-jointes les déclarations complètes) :

- "Je ferai de plus en plus attention à la **saturation** [visuelle] des paysages, la faune, la flore. »
- L'éolien, source de revenu ? Mais « pour combien de temps », insinue le préfet.
- Désormais, il tiendra davantage compte de « la **qualité des paysages** et d'une éventuelle saturation visuelle ».
- Il regardera de près « s'il y a atteinte à la **qualité du patrimoine naturel et architectural** ».
- Il tiendra compte de la **sécurité aérienne** (nouvelles exigences de l'armée pour la protection de ses radars, voir la pièce-jointe n°3, du 27 octobre).
- Enfin il prévient les élus que le tourisme est peu compatible avec les éoliennes : « Est-il possible de concilier **le tourisme, la qualité de la vie, la beauté des paysages** et les éoliennes ? Un excès pourrait perturber votre stratégie de développement ».

Si votre serveur refuse de télécharger les 3 pièces jointes (ou sont peu lisibles), on peut se rendre directement sur le site de *L'Est-Éclair* pour consulter ces trois articles :

- http://www.lest-eclair.fr/index.php/cms/13/article/482711/Le_prefet_et_l_eolien_le_pied_sur_le_frein
- http://www.lest-eclair.fr/index.php/cms/13/article/484169/Des_incertitudes_planent_sur_le_parc_eolien
- http://www.lest-eclair.fr/index.php/cms/13/article/481430/Les_eoliennes_n_ont_plus_le_vent_en_poupe

Cordialement.

Jean-Paul Bourdon

l'est-éclair

Vous et l'est-éclair >

Email
 Mot de passe
 Inscrivez-vous !

Réagissez à l'Actu Partagez VosPhotos Partagez VosPhotos

ACCUEIL ■ ACTUALITÉS ■ PETITES ANNONCES ■ ANNONCES LÉGALES ■ COMMUNES

ÉLECTRICITÉ : BAROIN CONFIRME L'AUGMENTATION

salon **Avenir & Carrières**
 >>>> CHAMPARDENNAIS Parc des à C

Vous êtes ici : Accueil > Article : Des incertitudes planent sur le parc...

ce matin l'augmentation de 3% des tarifs de l'électricité

Des incertitudes planent sur le parc éolien

Réagir
 Envoyer
 Imprimer

Les éoliennes n'ont plus le vent en poupe à proximité du radar militaire de Prunay-Belleville. Le parc éolien est menacé mais pas abandonné

Agrandir la photo

Le parc éolien d'Orvilliers-Saint-Julien a été installé avant la modification des directives par l'armée. Celui de Gélannes et Saint-Hilaire est compromis

Même si la préfecture a validé, cet été, la zone de développement éolien qui s'étend sur les communes de Gélannes et Saint-Hilaire-sous-Romilly, le projet d'implantation est aujourd'hui menacé par les nouvelles directives mises en place par l'armée de l'air. Suite à une batterie de tests effectués par la Défense aérienne au Nord d'Orléans, visant à déterminer l'impact des éoliennes sur les mesures du radar, l'armée a renforcé ses exigences. « Les éoliennes ont deux effets sur le radar. D'abord elles renvoient un écho direct produisant une sorte d'effet de masque, deuxièmement elles sont sources de fausses pistes », explique le lieutenant-colonel Capelle, du radar militaire de Saint-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire). Dans un rayon de 5 à 20 km, les implantations d'éoliennes sont donc soumises à de nouvelles règles. Ainsi la hauteur de la pointe des pales doit désormais être inférieure à l'altitude du radar. Si dans un premier temps, l'armée avait validé le projet de parc éolien, il n'est donc plus viable en l'état. « Officieusement, on sait que c'est mal engagé », ne cache pas un élu. « Ça paraît très compliqué mais nous allons entamer des discussions avec l'armée et tenter de trouver des solutions techniques avec nos partenaires. On va notamment se rapprocher du constructeur du parc éolien d'Orvilliers-Saint-Julien », indique Lucie Gobin, chef de projet pour l'entreprise EcoDelta. « Il n'y a pas de solution miracle mais des avancées techniques peuvent permettre de limiter la gêne pour le radar. Et il y a de fortes chances que l'on doive réduire la hauteur des machines. »

Défense des paysages

Faut-il voir dans cette remise en question, les premiers effets de la politique de la préfecture ? Georges-François Leclerc évoquait, en effet, au début du mois, le risque de « saturation visuelle ». Le représentant de l'Etat promettait d'ailleurs de « mobiliser de plus en plus d'arguments pour mettre le pied sur le frein » et « une instruction plus serrée au nom de la qualité des paysages », rejetant toutefois toute idée de blocage de sa part. Le président de la communauté de communes des portes de Romilly, Guy Allart, le rencontrera début novembre pour faire le point sur ce parc, qui doit comprendre jusqu'à une douzaine de machines. L'enjeu est de taille pour la communauté de communes. Outre les intérêts écologiques et énergétiques, souvent discutés d'ailleurs, l'implantation d'un parc éolien représente une manne financière pour les collectivités locales. Mi-2009, les rentrées fiscales étaient évaluées à 300 000 €. Mais c'était avant la réforme de la taxe professionnelle...

Haut de page ^

Auteur : Mathieu GIBET
 Article paru le : 27 octobre 2010

LIENS CORRUPTION DANS LE FOOT

La Fifa a suspendu provisoirement deux membres de son comité exécutif

Vous êtes ici : Accueil » Article : Le préfet et l'éolien : le pied sur le...
la désignation du pays-hôte du Mondial-2018

Le préfet et l'éolien : le pied sur le frein...

La question est récurrente à chaque rencontre avec des élus. Hier, c'est dans le Chaourçois, après une visite de la fromagerie puis de l'église Saint-Jean-Baptiste et de sa célèbre mise au tombeau, que le préfet de l'Aube a échangé avec les conseillers communautaires. Dans une communauté de communes du Chaourçois qui, entre autres compétences, souhaite s'impliquer dans le développement de l'éolien. Avec cette question qui semble tarauder son président, Jean-Michel Hupfer : « Quel est le rapport financier des éoliennes. Un tel investissement en vaut-il la chandelle ? »

Certes, le préfet n'a pas caché que l'éolien, compte tenu du prix favorable de rachat de l'énergie par EDF, est source de revenu. « Pour combien de temps ? », glisse toutefois discrètement Georges-François Leclerc. Mais ce qui le préoccupe, ce n'est pas tant le rapport à l'argent que le rapport aux paysages. « Je n'ai jamais dit qu'il n'y aurait plus de nouveaux projets éoliens dans l'Aube. Actuellement, ce département est bien placé au plan national : troisième selon le nombre de mâts, sixième si on prend en compte la puissance produite. Mais attention, il ne faut pas tomber de l'autre côté du cheval. » Autrement dit, ne pas tomber dans l'excès.

Début de réponse

Désormais, il entend étudier les projets en fonction de leur intérêt, mais aussi de la qualité des paysages et d'une éventuelle saturation visuelle.

« Je continuerai à signer des permis de construire. Mais mettre le pied sur le frein, ce n'est pas arrêter la voiture brutalement. Je regarderai s'il y a atteinte à la qualité du patrimoine naturel et architectural », poursuit Georges-François Leclerc. Sans oublier les impératifs en termes de sécurité aérienne et « pour éviter un effet de masse autour des radars de Prunay ».

Des éoliennes dans le Chaourçois alors ? « Venez me voir avant, je vous dirai ce qu'il en est », lance le préfet aux élus tout en esquissant déjà un début de réponse : « Est-il possible de concilier le tourisme, la qualité de vie, la beauté des paysages et les éoliennes ? Un excès pourrait perturber votre stratégie de développement », confie-t-il.



Après une visite de l'église de Chaource, ce sont du vent et des mâts éoliens que les élus ont parlé au préfet de l'Aube

ELECTRICITE |
:BAROIN CONFIRME
L'AUGMENTATION

salon **AVENIR
& Carrières**
CHAMPAERDENNAIS

de l'EMP
en C

Vous êtes ici; Accueil > Article : Les éoliennes n'ont plus le
vent en poupe
L'augmentation de 3%
des tarifs de
L'électricité attendue
début 2011

Réagir
Envoy
Imprin

Le parc éolien de la Vallée de l'Arce a officiellement été inauguré hier. Il sera difficile de l'étendre au vue de la réticence de la préfecture



Aggrandir la photo

Les quinze éoliennes de la vallée de l'Arce sont opérationnelles depuis un peu moins d'un an. Elles ne devraient plus voir naître de petites sœurs d'ici un moment

Élus, vignerons, entrepreneurs s'étaient réunis à Ville-sur-Arce hier pour inaugurer le parc éolien de la Vallée de l'Arce. Ce sont quinze éoliennes qui ont été construites à Auxières-sur-Arce, Beurey, Chervey, Equilly-sous-Bois, Bertignolles et Vitry-le-Croisé par la société Enel Green Power. Le permis de construire avait été délivré en mars 2008. Les travaux ont été bouclés fin 2009. Aujourd'hui, ce parc éolien produit plus de 75 millions de megawatt par an, ce qui correspond aux besoins énergétiques annuels d'environ 22000 foyers.

« Les éoliennes, je ferai tout pour m'y opposer »

Écologique, économique et présenté comme une solution au problème de dépendance aux énergies fossiles, l'éolien s'est bien implanté dans l'Aube. Aujourd'hui, une centaine d'éoliennes sont opérationnelles. Avec les projets à venir, de nombreuses autres devraient pousser dans les champs des agriculteurs. Mais le vent va-t-il porter encore longtemps ce type de structures qui « défigurent » le paysage selon ses plus fidèles opposants ? En visite dans le canton de Mussy-sur-Seine cette semaine, le préfet de l'Aube, Georges-François Leclerc, a clairement fait part de ses réticences à de nouvelles implantations dans l'Aube : « Les éoliennes, je ferai tout pour m'y opposer ». Et d'ajouter : « Il y a déjà cent éoliennes debout dans le département. Il y en aura 200 sans que je ne signe le moindre permis. Je ferai de plus en plus attention à la saturation des paysages, la faune, le patrimoine... ».

Extension compliquée

Le message est passé. Le vent l'a même porté jusqu'aux oreilles des responsables de la société internationale Green Power. « En disant cela, le Préfet est dans son rôle, même si cela m'embête. Les éoliennes de la vallée fournissent 30 MW et nous pourrions aller jusqu'à 45 », explique Damien Vacalus, responsable développement chez Enel Green Power. La société réfléchit actuellement à l'extension du parc éolien sur la vallée de l'Arce. Cela paraît aujourd'hui compliqué. Présent hier, le directeur général d'Enel Green Power France ne s'est pas exprimé sur le sujet, et il était impossible de lui poser la moindre question.

Moins de retombées ? En ce qui concerne les retombées économiques, le propriétaire et l'exploitant d'un terrain où se situe une éolienne dans la vallée reçoivent 2 000 € chacun par MW chaque année. Mais pour les communes, les retombées économiques devraient être moindres avec la disparition de la taxe professionnelle : « Nous allons essayer de valoriser touristiquement le parc », explique Ariette Massin, présidente de la communauté de commune de l'Arce et de l'Ource. Malgré cela, le vent semble avoir tourné pour le développement de l'éolien dans l'Aube.

Haut de page*

Auteur : *Benoît SOILLY*
Article paru le : **16 octobre 2010**

http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Lens/actualite/Autour_de_Lens/Henin_et_Alentours/2010/10/31/article_en-attendant-l-arrivee-d-eoliennes-la-po.shtml

En attendant l'arrivée des, la population est allée voir chez les voisins

dimanche 31.10.2010, 05:09 - La Voix du Nord



Le parc éolien de Saint-Léger compte sept machines à vent. C'est ce que pourrait un jour accueillir le secteur d'Hénin-Carvin.

d'Hénin-Carvin.

| ON EN PARLE |

Le service environnement de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin a organisé une visite du parc éolien de Saint-Léger dans l'Arrageois, hier matin. Une visite dédiée au grand public afin de lui donner une petite idée de ce que pourrait donner la future installation sur le territoire.

PAR CLAIRE SERRE

henin@info-artois.fr PHOTO ARCHIVES MAX ROSEREAU

Le logo de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin ? Une éolienne. Le territoire compte-t-il ce genre d'installation ? « Non, mais c'est en projet. Le schéma local de l'éolien a été lancé », explique-t-on du côté de l'institution. Donc la réponse est non, pas encore. Et oui, des éoliennes devraient culminer à une centaine de mètres du sol sur le secteur. Où ? Sur une zone pas trop habitée et libre d'infrastructure où le vent souffle en moyenne entre 20 et 25 km/h. Où précisément ? Pas encore de réponse. Quand ? Disons qu'il faudra encore être patient.

Deux ans après avoir emmené des élus de l'agglomération visiter le parc éolien de Saint-Léger, près de Croisilles dans l'Arrageois, la CAHC a organisé une autre sortie sur ce même site, hier matin. Mais cette fois, c'est la population qui était conviée. Un déplacement histoire de lui donner quelque chose à se mettre sous la dent et pour mieux « connaître le programme ». La démarche se voulait donc « pédagogique ». « Le grand public qui voit une éolienne par le biais du logo de la communauté d'agglomération est en attente. En visitant le site de Saint-Léger et ses sept éoliennes, on voulait montrer ce que pourrait être le parc de l'agglomération. » Sous entendu, le secteur n'accueillera pas d'immense parc de trois cents machines. « Nous voulions aussi expliquer la procédure... » La complexe procédure. La longue et laborieuse procédure.

« N'ayez pas peur de l'éolien »

Car pour monter un projet éolien, mieux vaut avoir les pieds sur terre. « Huit années de travail, dix-sept dossiers à envoyer aux différents services de l'État. Le préfet qui donne son autorisation ou pas selon les avis favorables ou non... » À la sortie du bus, pas de détracteur à cette énergie renouvelable, mais des personnes « déjà sensibilisées qui souhaitaient voir ça de plus près », confie le conseiller info énergie de la CAHC. « Les gens voulaient se rendre compte de ce que ça pouvait donner, notamment au nouveau sonore. » Ces installations font-elles beaucoup de bruit ? Pile en dessous des géants bâtons blancs, la dizaine de visiteurs n'a pas été abruti par des bruits mécanique, ou de frottement, mais a plutôt été bercée par les 50 décibels procurés par les grandes pales qui balayent le vent.

Dans son projet d'implantation d'un parc, la CAHC a donc voulu lancer ce message : « n'ayez pas peur de l'éolien ». •

+++++

NORD-PAS-DE-CALAIS

62 PAS-DE-CALAIS

62130 Hauteclouque & Héricourt & Croisette

La Voix du Nord

31.10.2010

http://www.lavoixdunord.fr/actualite/L_info_en_continu/Artois/2010/10/31/article_ternois-un-point-sur-les-projets-eacute.shtml

Ternois : Un point sur les projets éoliens du Saint-Polois

dimanche 31.10.2010, 15:07 - La Voix du Nord

| ARTOIS |

Lors du conseil communautaire du Saint-Polois, en début de semaine, le président Marc Bridoux a fait un point sur les projets éoliens sur le territoire de la com de com.

Des projets qui avancent, puisqu'on peut apercevoir des éoliennes lorsque l'on passe le long de la RD 939, du côté de Ligny-Saint-Flochel. Un parc est en cours de montage sur les territoires de Hautecloque, Héricourt et Croisette. **Et deux nouvelles enquêtes publiques sont par ailleurs en cours.**

Plus de détails dans votre édition du Ternois, demain.

===== ETRANGER =====

NEANT